



Les Trophées des initiatives locales remis dans la Vienne

lundi 12 décembre 2022, par [lpe](#)

Après des éditions 2020 et 2021 perturbées par la crise sanitaire, la soirée de remise des Trophées des Initiatives Locales a fait son grand retour le vendredi 2 décembre, à Poitiers. Zoom sur les projets lauréats d'une 9ème édition haute en couleurs.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou porte depuis 8 ans ce dispositif qui soutient les initiatives locales et récompense chaque année des lauréats dans 7 catégories.

Les candidatures étaient ouvertes du 01/05 au 30/09 ; 116 dossiers ont été reçus. Une commission interne a sélectionné 4 à 5 projets finalistes par catégorie le 5 octobre et le jury final d'experts s'est réuni le 21 octobre et a déterminé les lauréats.

Les chiffres clés des Trophées des Initiatives Locales en 9 éditions :

- Plus de 800 candidats
- 132 gagnants
- 153.000€ de prix remis



Catégorie « Action sociale et solidarité »

- 1ère place : Accompagnement de la fin de vie - Projet mené par l'association « Visitatio Voisins & Soins »
- 2ème place : Accompagnement de personnes malades - Projet mené par l'association « Les Fées du Bien »
- 3ème place ex aequo : Création d'une épicerie ambulante - Projet mené par l'association « La Nouvelle Aire »
- 3ème place ex aequo : Les vieux biclous - Projet mené par l'association « Les Pot'Âgés »
- 3ème place ex-aequo : Epicerie sociale et solidaire pour les étudiants - Projet mené par l'association « AGATE »

Catégorie « Développement durable »

- 1ère place : Production et développement de miscanthus en économie circulaire - Projet mené par l'association « Miscanthus Innovation »
- 2ème place : Gestion d'espaces verts en éco-pâturage - Projet mené par la SARL « Pâturons ! »
- 3ème place ex aequo : Ollas by Steff & Stuff - Projet mené par la SAS « SKS PROD »
- 3ème place ex aequo : Chantier d'insertion « Recyclage de fenêtres en fin de vie »- Projet mené par l'association « Vienne Moulière Solidarité »

Catégorie « Education et jeunesse »

- 1ère place : Participation à la coupe de robotique junior- Projet mené par l'association « MJC Château-Renault »
- 2ème place : Court métrage sur le harcèlement scolaire « Tout arrêter » - Projet mené par Maxence DARDILLAC
- 3ème place ex aequo : Développement du floorball - Projet mené par l'association « Salamandres Floorball »
- 3ème place ex aequo : Le Big O - Projet mené par la SAS « LES AUTREMENT DIT »

Catégorie « Innovation et startup »

- 1ère place : Projet B'OTI - Projet mené par l'association « FSE Collège Georges Brassens de Esvres »
- 2ème place : Parc photovoltaïque citoyen - Projet mené par l'association « Energies renouvelables citoyennes »
- 3ème place : Création d'une ferme aquacole de spiruline - Projet mené par l'EI « Spiruline Jeannette »



Catégorie « Tourisme et écotourisme »

- 1ère place : La Gravienne - Projet mené par l'association « ABC Vélo Évènement »
- 2ème place : Au pas de Cadence - Projet mené par Juliette BIDAULT
- 3ème place : Hébergements insolites en Sud Vienne - Projet mené par la SAS « Pré'en Bulles »

Catégorie « Culture, patrimoine et gastronomie »

- 1ère place : Relance de la moutarde de Lençloître - Projet mené par la SAS « Condimentus »
- 2ème place : L'Art pour tous - Projet mené par l'association « Coup de crayon »
- 3ème place ex aequo : Un orgue pour Joué les Tours - Projet mené par l'association « Joué les Orgues »
- 3ème place ex aequo : Développement de la pratique de la boule de fort - Projet mené par l'association «

Catégorie « Site marchand, e-commerce et business de demain »

- 1ère place : Création d'un poste d'animateur en mécanique - Projet mené par l'association « KITT »
- 2ème place : Incubateur de low-tech à Tours - Projet mené par l'association « Low-Tech Touraine »
- 3ème place : Projet Tourangeaux TV - Projet mené par la SARL « VISAPROD »

Catégorie « Coup de cœur du public »

Accompagnement de la fin de vie - Projet mené par l'association « Visitatio Voisins & Soins » Le public pouvait voter pour son projet coup de cœur du 03/11 au 30/11. C'est le projet de l'association « Visitatio Voisins & Soins » qui s'est vu attribuer cette distinction avec 697 votes sur les 5812 au total.

Le premier prix de chaque catégorie s'est vu remettre un chèque de 1000€. Pour le second prix et le coup de cœur du public, ce chèque sera d'un montant de 500€.